

Panneau interdiction de fumer et vapoter PVC ou autocollant

Référence.

Vinyle souple autocollant 150x210 mm	4280844
PVC 150x210 mm	4180848
Vinyle souple autocollant 210x150 mm	4280845
PVC 210x150 mm	4180849

Descriptif.

Panneau signalétique "INTERDICTION DE FUMER ET VAPOTER". Mention des deux décrets d'interdiction et du numéro téléphonique de Tabac Info Service. Existe en PVC adhésif ou en Vinyle souple autocollant. Facile et rapide à poser, ce pictogramme permet d'indiquer les zones où il est désormais interdit de fumer et de vapoter.

Caractéristiques.

- Matière : PVC ou Vinyle adhésif
- Pictogrammes : Noir sur fond blanc, panneau d'interdiction rouge
- Texte : "INTERDICTION DE FUMER ET VAPOTER" Noir sur fond blanc avec décrets.
- Utilisation : Intérieur et Extérieur pour le PVC, Intérieur uniquement pour le Vinyle.
- Dimension : 150 x 210 mm ou 210 x 300 mm

Cette signalétique permet d'indiquer dans tous les lieux publics les zones où il est interdit de vapoter ou fumer. Il présente aussi les deux décrets d'interdiction datant du 15 Novembre 2006 et du 25 Avril 2017.

Idéal pour les établissements recevant du public ainsi que dans les lieux de travail fermés ou couverts.

Ce panneau existe en deux modèles : PVC adhésif ou Vinyle souple autocollant.

Facile et rapide à poser.



HandiNorme

L'accessibilité des ERP



Par Courrier

408 Rue Albert Bailly
59290 WASQUEHAL



Par Téléphone

03 66 72 41 50
Du lundi au vendredi
de 9h à 18h



Par Fax

09 72 33 92 93
24h/24 7j/7



Par Internet

www.handinorme.com
mail : contact@handinorme.com